

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article3771>



# CTPA du 24 janvier 2011 : Déclaration liminaire de la FSU

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Instances académiques - Comité social d'administration académique (CSAA)  
(ex-CTA) -



Date de mise en ligne : lundi 24 janvier 2011

---

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

---

Le gouvernement poursuit sa politique de non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partants à la retraite et la répartition des suppressions pèse aveuglément sur l'Éducation Nationale dont le budget 2011 prévoit de 16000 postes à la rentrée. Pour notre académie ce sont 335 postes qui disparaîtront, tout personnels confondus.

Dans le 1er degré, à la rentrée 2011, le caractère rural des départements n'est plus pris en compte. Nous sommes inquiets pour l'avenir de nos écoles de 1 à 3 classes.

Passant outre toutes les recommandations concernant la maternelle et le primaire en général, on va continuer d'augmenter les effectifs par classe, diminuer le temps de scolarisation en la reportant à 3 voire 4 ans ; on va diminuer l'aide particulière qui pouvait être apportée aux élèves (par les RASED, les maîtres surnuméraires) mais aussi aux enseignants (par les conseillers pédagogiques, par la formation, en temps de décharges pour les directeurs).

Mais tout va très bien, Madame le Recteur, les conditions d'enseignement ne vont pas se détériorer à la rentrée prochaine ...

Globalement dans le second degré, 1750 ETP auront été supprimés en 10 ans. Quelle entreprise peut présenter un tel bilan ? Les effectifs ont baissé de 9% et les postes de 15%. Les actionnaires recevront certainement une bonne prime pour cet excellent « plan social » !

Et puisque l'Yonne a le plus mauvais taux d'accès au bac (56% contre 66% au niveau académique), on va aligner de nouveau ses taux H/E sur la Côte d'Or. La population est identique, c'est bien connu !

– PCS défavorisé en collège à cette rentrée 43% dans l'Yonne et 34% en Côte d'Or ...

– Taux de chômage : 9,2% dans l'Yonne, 7,5% en Côte d'Or.

– Salaire moyen : 1800 € dans l'Yonne, 2000 € en Côte d'Or.

Dans les collèges, 673 élèves en plus et simplement l'équivalent de 7 postes en plus, et encore, en heures supplémentaires. On peut donc s'attendre à avoir des hausses d'effectifs par classe. Les collèges sont déjà le lieu où se cristallisent les difficultés, cela va donc empirer. Comment penser que c'est ainsi que nous parviendrons à les surmonter ?

*Mais tout va très bien, Madame le Recteur, les conditions d'enseignement ne se détérioreront pas à la rentrée prochaine ...*

Dans les lycées, 242 élèves en plus, l'équivalent de 122 postes en moins ! Le président de la République a pourtant déclaré l'an dernier à Saint Lo sur la réforme des lycées qu'aucun poste ne serait supprimé en lycée. Je cite : "Aucun tabou si ce n'est, je l'annonce, que l'on fera cette réforme (du lycée) sans enlever un centime et sans supprimer un poste au niveau du lycée !!!"

Paroles de Président ...

Aujourd'hui, plus personne ne cache que la réforme des lycées permet de supprimer massivement des postes, comme la FSU l'avait annoncé dès la publication des grilles horaires.

*Mais tout va très bien, Madame le Recteur, les conditions d'enseignement ne vont pas se détériorer à la rentrée prochaine ...*

La réforme des STI/STL suit la même problématique. Après avoir laissé cette filière à l'abandon pendant des années alors qu'elle permet une véritable démocratisation de l'enseignement en faisant accéder des élèves de niveau généralement moyen à des études post-bac, alors qu'elle forme des techniciens dont les entreprises ont besoin, alors que les enseignants de ces filières réclamaient une réforme depuis des années, cette réforme arrive enfin avec des objectifs affichés ronflants, avec des enseignements plus généralistes, moins pratiques, réforme qui va conduire à une nouvelle réduction du nombre d'élèves mais permettre surtout des suppressions de postes.

Les collègues de STI sont très inquiets, Madame le recteur refuse de les recevoir ..

**Ils seront en grève le 26 janvier pour demander un moratoire sur cette réforme et la formation de tous les enseignants .**

L'accompagnement personnalisé, présenté comme LA solution à l'échec scolaire rencontre de plus en plus déception de la part des élèves et de leur famille qui n'y trouvent pas ce qu'ils en attendaient (et non, il n'y a pas un enseignant par élève ... l'individualisation n'est pas celle que les parents avaient cru entendre ... ! et le soutien scolaire qu'on leur avait vendu , ils doivent plus que jamais aller le chercher dans les officines bien connues, puisque l'accompagnement personnalisé ne doit pas être « interne à une discipline » mais être « transversal » au contraire des anciennes aides individualisées de Français et de Mathématiques). Ce dispositif laisse les collègues désarmés d'autant plus qu'ils n'ont toujours pas été formés contrairement à ce qu'avait promis le ministre de l'Éducation Nationale.

Paroles de ministre ...

*Mais tout va très bien, Madame le Recteur, le lycée est bien réformé ...*

Le « bourrelet » s'amenuise et parallèlement 67 postes PLP disparaissent. Les capacités d'accueil se réduisent, les nouveaux bacs pros des carrières sanitaires et sociales ne font pas exception à la règle. Les élèves s'apercevront très vite, comme leurs collègues des disciplines industrielles, que les passerelles ne fonctionnent plus à quelques rares exceptions près, que ce soit entre CAP et Bac pro ou entre Bac pro et Bacs technologiques, et la transformation des spécialités de STI en champs professionnels, n'inversera pas cette tendance. Le Rectorat persiste à opérer des regroupements contre nature qui posent non seulement des problèmes pédagogiques (examens différents, programmes différents, cursus de formation différents...) mais aussi des problèmes d'organisation, car ils sont consommateurs d'heures de dédoublement. Le recrutement des CAP reste très largement réservé aux élèves en grandes difficultés, même si ce caractère prioritaire n'est plus affiché. Mais là aussi on regroupe des spécialités pour faire des classes de 24, et leur faire cours en enseignement général en classe complète relève bien souvent de la gageure !!!

*Mais tout va très bien, Madame le Recteur, la réforme de la voie professionnelle continue de s'appliquer ...*

La formation des enseignants dont plus personne ne peut croire qu'elle se déroule convenablement amène même le Président de la République à déclarer le 19 janvier qu'il fallait remettre « sur le chantier les éléments de formation ».

*Mais rassurez-vous, Madame le Recteur, ce ne sont que paroles de Président, rien ne changera à la rentrée prochaine ...*

On a même une collègue stagiaire à qui le chef d'établissement demande de rattraper les cours qu'elle ne pourra pas faire lors de son premier examen de grossesse ... C'est vrai qu'elle n'habite qu'à 200 km de son établissement parce que le rectorat, refusant de tenir une commission paritaire d'affectation, n'a pas voulu prendre en compte sa situation fin août ce qui a conduit d'ailleurs à une catastrophe ! ... Les textes sont bafoués mais l'important n'est pas là pour vous ou le ministre : *tout va bien*.

Sur quoi devez-vous accrocher la dignité d'un personnel de l'Éducation, Mme le recteur ? Sur le fait qu'il est un être pensant, acteur du système. Et que l'injonction, d'où qu'elle vienne, l'empêche de travailler. L'enseignant sait défendre son travail, il sait que la qualité de ce qu'il produit, l'élève citoyen, ne peut prendre toute sa mesure que s'il reste maître de ses choix.

Sinon, Mme le recteur, vous en faites un bas exécutant passif et sans courage et vous reniez les valeurs qui fondent la dignité d'un enseignant. Êtes-vous capable de nous aider, Mme le recteur, à rester digne et maître de notre métier ? Le voulez-vous ? Suzanne Pacaud disait : " Le travail normal consiste à tenter de résoudre des problèmes" parce que faire appel à l'intelligence du travailleur devrait être la mission première de tout supérieur hiérarchique. Et notre légitimité à revendiquer, on l'assoit sur notre métier, sur les expériences accumulées et partagées qui nous permettent de produire un travail de qualité.

Alors avec nous, Mme le recteur, indignez-vous du triste sort réservé au service public d'Éducation, ou si encore un dernier sentiment de loyauté vous retenait vis à vis de vos employeurs, de grâce, abstenez-vous devant nous de tout

discours optimiste justifiant l'injustifiable. Un peu de retenue et de dignité, Mme le recteur.

**La FSU quant à elle continuera de dénoncer cette politique éducative, elle vient de le faire dans les manifestations du 22 janvier, elle appellera à une journée nationale de grève dans les premiers jours de février et à une manifestation nationale mars. Pour nous, pas question de renoncer.**